



N° 14
2025

Sommaire

Mot du Maire
Les actualités de 2024
Culture et patrimoine
État civil
Calendrier des fêtes

MAIRIE

70, rue du Général de Gaulle 80860 Noyelles-sur-mer

Tél. : 03 22 23 49 85

<https://www.mairie-de-noyelles-sur-mer.fr>

Email : mairie.noyelles-sur-mer@orange.fr  noyelles sur mer 80860 Officiel



Inauguration de la statue en hommage aux travailleurs chinois, le 4 février.



La commémoration du 78^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 rend hommage à tous les combattants qui ont donné leur vie pour la France durant la Seconde Guerre Mondiale, le 8 mai.



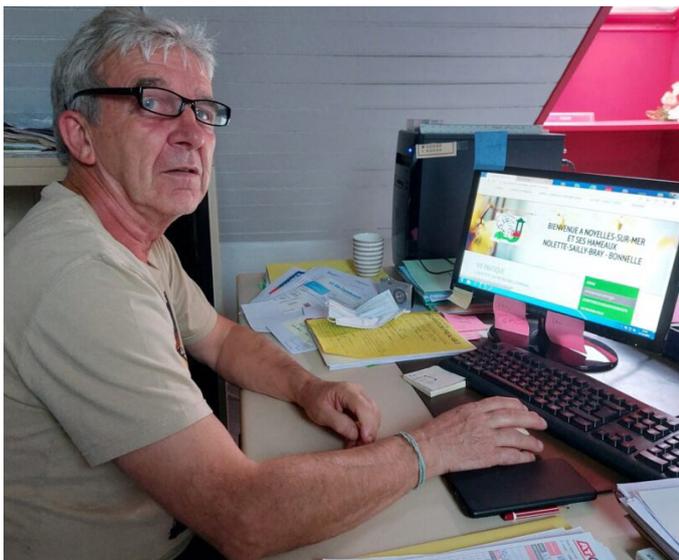
Le 11 novembre, la France se rassemble pour commémorer la fin de la première guerre mondiale et honorer la mémoire des soldats tombés au combat.



Le village était en effervescence le 15 mai dernier : la course cycliste « les quatre jours de Dunkerque » traverse le village.



Le mot du maire



Chères habitantes, chers habitants de Noyelles, Sailly-Bray et Bonnelle,

Relisant mon mot du maire de 2023, j'étais effaré de constater que je pouvais vous livrer un « copier -coller » pour 2024... rien n'a changé !

Dans notre pays après un moment d'euphorie lié aux jeux olympiques qui ont été une belle réussite, nous sommes redescendus sur terre avec à l'issue des élections européennes une dissolution surprise suivie, un peu plus tard, d'une motion de censure qui a fait tomber le gouvernement nouvellement mis en place et a entraîné notre société dans une période d'incertitude et d'incompréhension envers le monde politique !

La situation mondiale quant à elle, avec ses tensions et ses guerres de plus en plus présentes reste un sujet d'inquiétude permanent, comme nous le rappelons à chaque commémoration ; la paix et la liberté ne sont jamais définitivement acquises.

Ici dans notre village, les principaux projets initiés par l'équipe municipale depuis 2020 sont arrivés, après bien des péripéties et malgré certaines oppositions, à leur terme.

Le cabinet médical est ouvert et la **rénovation du chemin des Valois** est achevée.

Notre école, en danger depuis quelques années est restée malheureusement porte close à la rentrée de septembre. À l'initiative de la Communauté de Communes, les enfants

sont dorénavant répartis entre l'école de Nouvion et celle du Crotoy en fonction de leur lieu d'habitation.

La déchetterie dont la fermeture pour des raisons de respect des normes, était programmée depuis 2017, a également fermé en septembre.

La disparition de ces deux services publics, précieux pour les habitants, n'est pas anodine ; c'est un message inquiétant pour la ruralité : la rentabilité ne peut être le seul critère de décision, **la qualité, le confort de vie doivent aussi être pris en compte.**

L'avenir de nos villages se joue aujourd'hui, nos choix en matière **d'urbanisme, d'habitat, d'environnement** sont les éléments primordiaux de ce que sera notre vie et surtout celle de nos enfants demain : **soyons vigilants !**

Là aussi, je vais me répéter mais je suis intimement persuadé que la survie de nos villages passe par une **vie associative intense** et donc je tiens une nouvelle fois à remercier ceux qui, grâce à leurs actions, à leur dévouement tout au long de l'année (associations ou bénévoles) font vivre notre village avec différentes animations : manifestations culturelles, sportives, solidaires, repas festifs, voyages, rencontres, etc.

Continuez à maintenir cette dynamique, la municipalité sera toujours à vos côtés.

Je me plais à rêver qu'en 2025, lorsque je m'adresserais à vous pour la dernière fois, je pourrais vous parler d'un avenir beaucoup plus radieux.

En attendant ce monde idyllique, je vous souhaite à tous beaucoup de joie et de bonheur pour cette période de fêtes de fin d'année.

Bonne année 2025 à tous.

Amicalement.

Votre Maire, Martial



Rendez-vous le samedi 4 janvier à 19 h 00 pour la cérémonie des vœux.



Réfection de la route
et création de trottoirs chemin des Valois.

Voirie

Concernant la voirie, les travaux programmés en 2017 se sont terminés en 2024 avec la réalisation de la deuxième tranche du **chemin des Valois** par la Communauté de Communes du Ponthieu Marquenterre. Ces travaux ont fait l'objet d'un financement CCPM et Commune pour la partie voirie et bordures et un financement communal pour les trottoirs subventionné à 25 % par le Conseil Départemental.

La **rue du 8 Mai** dont l'état s'était sérieusement dégradée ces dernières années a été remise en état jusqu'à l'entrée du stade.

La Communauté de Commune a procédé à la refec-tion de la **chaussée entre Ponthoile et Noyelles** et le département quant à lui a, entre Noyelles et Nolette, installé un « **Chaucidou** » qui permet de sécuriser la circulation des cyclistes en leur réservant des couloirs et en limitant la vitesse à 50 km/h.

Pour finir, la **fermeture de la déchetterie** nous a permis de rendre la voie qui longe le Dien aux piétons et vélos.

La circulation des véhicules routiers est désormais interdite dans les deux sens (sauf pour les riverains bien entendu...).

1.

Les actualités de l'année

Horaires de la mairie

Du lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 • 14h00 à 17h00

Agence postale

Du lundi au vendredi : 9h00 à 12h00

L'intégralité des comptes-rendus des différents conseils municipaux est accessible sur le site de la mairie.

www.mairie-de-noyelles-sur-mer.fr
rubrique > **comptes-rendus-de-conseil-municipal**

L'affichage en mairie est maintenu conformément à la réglementation en vigueur.



Rappel sur les rôles de nos adjoints

**N'hésitez pas à les contacter par l'intermédiaire
de la mairie.**

Monsieur Michel Galiani

1^{er} adjoint, chargé des affaires sociales, logements communaux et sociaux, de la culture, des fêtes et cérémonies.

Madame Florence Potiez

2^{ème} adjointe, déléguée aux budgets, aux finances et à l'urbanisme.

Monsieur Christian Hunaut

3^{ème} adjoint, chargé de la gestion des bâtiments communaux, équipements sportifs et des cimetières, de la voirie, des réseaux divers.

Monsieur Bertrand Boutté

4^{ème} adjoint, chargé des services techniques communaux, de l'aménagement des espaces verts, du fleurissement, des sentiers de randonnée et de la propreté.



Ouverture du cabinet médical



En 2024, le projet de cabinet médical initié en 2019, financé à 80 % par l'état est enfin arrivé à son terme.

Au 1^{er} octobre, le **docteur Martinache** a pris possession de ces locaux flamboyants neufs et au 1^{er} janvier 2025, madame **Moret Cécile** y installera également son cabinet de luxopuncture.



**5 tombes de disponibles
au cimetière de
Noyelles :**
**rapprochez-vous
de la mairie.**



Décorations de Noël



Merci



Depuis trois années, nous avançons dans la décoration de notre village, progressivement, avec un budget raisonnable. Nous sommes parvenus à un décor varié et original qui égaye notre village pour les fêtes de fin d'année. Ce résultat très positif a été possible grâce à l'investissement important du personnel communal et des bénévoles.

Merci donc à ceux qui, cette année, ont encore donné leurs idées et leur temps :

Agnès, Catherine, Jean-Bernard, Lysiane, Marie-France, Marylène, Pascale, Rosine, Sue, Viviane, Alain, Quentin et les élus, sans oublier les enfants et leurs parents.

Merci à tous !

Moments forts de la vie de notre village

Fête de la libération
Le 3 septembre 2024

Le 3 septembre 1944, Noyelles-sur-mer est libre.

Le 80^e anniversaire de la Libération a été célébré dignement et en beauté dans les rues du village.

Au cours du défilé, plusieurs arrêts ont eu lieu pour rappeler des faits marquants. À l'école, les enfants ont rendu hommage à Violette Szabo. À la gare, ils ont déposé une gerbe à la plaque Adéodat Watripont pour rappeler les différentes attaques subies pendant la guerre. Enfin, aux monuments aux morts, les personnes civiles tuées ont été nommées, car bien souvent elles sont oubliées.

De nombreux habitants avaient revêtu des tenues d'époque.

Cette journée anniversaire s'est terminée par un repas convivial.

De mémoire de Noyellois, le village n'a jamais connu une telle ferveur pour une cérémonie patriotique.





16
mars
*Soirée
costumée*



14
juillet
*Marché
gourmande*



XX
octobre
*Octobre
rose*

23
novembre
*Soirée
beaujolais*



7
décembre
*Concert
de Noël*

Nos élus



Comme chaque année, nous avons invité tous nos élus locaux (sénateur, député, conseiller régional et départemental) à nous communiquer un petit message pour le bulletin municipal. Ci-dessous les réponses que nous avons reçues.

Stéphane Demilly, Sénateur de la Somme

Chers Noyellois,

Ces derniers mois ont été particulièrement agités d'un point de vue politique. En tant qu' élu, nous sommes bien conscients du mécontentement général et de la perte de confiance grandissante dans nos institutions. Mais aujourd'hui, nous devons réussir à surmonter le blocage par le dialogue et le compromis dans l'intérêt du pays. C'est le vœu que je formule pour cette nouvelle année, pour le nouveau Gouvernement, que chacun retrouve sérénité et confiance en l'avenir ! Vous pouvez compter sur mon engagement sans faille aux côtés des élus locaux qui s'investissent quotidiennement pour améliorer votre qualité de vie et qui, dans cette période d'incertitude, apparaissent comme des éléments de stabilité et de fiabilité.

**Avec mon équipe parlementaire, je me tiens à votre entière disposition :
s.demilly@senat.fr.**

Stéphane Demilly



**Angelo Tonolli et
Julie Vast,
Conseillers
départementaux
du canton Abbeville
Nord - Nouvion**



Chers habitantes et habitants de Noyelles, 2024 s'achève à l'heure où nous écrivons ces lignes. Durant cette année bien remplie, nous avons travaillé de notre mieux pour essayer d'améliorer votre quotidien.

Nous avons été à vos côtés dans les bons moments, sur le terrain lors des différentes manifestations et en appui à la commune pour obtenir les subventions nécessaires à la réfection du terrain de pétanque ou des trottoirs chemin des Valois. À Amiens, nous avons obtenu des petites avancées : pour les associations caritatives, pour aider à l'acquisition de récupérateurs d'eau ou détruire les nids de frelons asiatiques.

Mais nous avons aussi répondu présents dans les moments difficiles. Face à la région et la SNCF quand la liaison était interrompue l'hiver

dernier. En soutien aux agriculteurs ensuite. Mais surtout contre la fermeture de l'école de Noyelles. Sur ce dossier, nous avons mis toute notre énergie, d'abord pour empêcher la fermeture, puis pour que les enfants de la commune soient scolarisés à Nouvion plutôt qu'au Crotoy. Malheureusement, nous n'avons pas eu gain de cause. Et la fermeture définitive de l'école restera pour nous un souvenir particulièrement douloureux.

L'année prochaine, nous garderons le même cap. Nous vous souhaitons de très belles fêtes et une heureuse année 2025.

Angelo Tonolli & Julie Vast



qu'elle porte au cimetière chinois et finit son discours par cette phrase : « **Nous devons nous souvenir de l'histoire et chérir la paix** ».

Monsieur Balsamo, maire de Noyelles, remercie les personnes présentes et souligne que cette inauguration est le fruit d'une longue période d'amitié entre la communauté chinoise de France et Noyelles. Il remercie **Monsieur Ting** qui offre cette statue.

Après les discours des personnalités, **Madame Yan Shu Pen** l'artiste, explique qu'elle a étudié pendant trois mois l'histoire des travailleurs chinois pour réaliser cette statue.

Les personnes présentes étaient invitées ensuite à partager un moment de convivialité à la salle des Loisirs.



2.



Culture et patrimoine

Textes et photos fournis par *Au fil du temps*

Inauguration de la statue en hommage aux travailleurs chinois de la guerre de 1914-1918

Moment historique, **ce 4 février 2024** pour rendre hommage aux travailleurs chinois qui reposent à Nolette.

Cette statue a été offerte par la **fondation Tingwaising** dont Monsieur Ting est le président.

Monsieur Ting rappelle les conditions d'arrivée des travailleurs chinois sur le sol français pendant la Première Guerre mondiale. Il remercie la municipalité pour l'intérêt



Journées européennes du patrimoine

21 et 22 septembre 2024

Cette année, nous avons souhaité faire découvrir le patrimoine cynégétique en réalisant une exposition sur la **chasse au gibier d'eau en Baie de Somme**.

Cette exposition de photos, de documents, d'appeaux, a permis aux visiteurs de connaître les différentes pratiques de chasse dans le domaine maritime.

Nous avons rendu un hommage à **Monsieur Joseph de Valicourt**, créateur et président de l'**Association des Huttiers et Chasseurs de gibier d'eau**.

L'association « **Blettes de Somme** » avait répondu à notre demande pour venir présenter des oiseaux en bois façonnés depuis plus d'un siècle pour la chasse au gibier d'eau.

Une belle collection d'oiseaux naturalisés complétait notre exposition.

Merci à **Monsieur Buffet** et à **Monsieur Delory** pour leur participation à ces deux journées.

La visite de la **hutte des 400 coups**, le dimanche, a connu un franc succès avec plus de cent personnes dans l'après-midi.

Pendant ces deux journées, notre église était ouverte.

Merci aux bénévoles qui ont accueilli les visiteurs.





Le Jardin de la Paix chinois. Les dimensions de la paix.

Inauguration le 29 avril 2024

Ce jardin est implanté à côté du cimetière chinois de Noyelles-sur-Mer.

Le visiteur est invité à emprunter le chemin d'ardoises qui mène jusqu'à un banc en pierre. Sur la surface de ce banc est retranscrite en caractères chinois une partie du journal de **Gu Xingping** (membre du **Chinese Labour Corps** et seul auteur chinois d'un livre sur la Première Guerre mondiale). Cet extrait raconte la célébration de la fin de la Guerre.

Gilbert Fillinger, directeur **d'Art & Jardins/ Hauts-de-France** explique que ces jardins sont pensés par des équipes d'artistes paysagers originaires des nations engagées dans le conflit de la Première Guerre mondiale. Ils se trouvent à proximité des lieux de mémoire, soulignant à la fois la dimension internationale du conflit et la force de la fraternité possible. Ils sont une invitation à se poser, à s'interroger sur la paix, à concevoir une forme de résilience qui permet de mieux envisager l'avenir. **Les Jardins de la Paix** participent au devoir de mémoire.

Les différentes personnalités présentes prennent la parole et insistent pour dire que ce jardin est le reflet des valeurs qui ont animé les travailleurs chinois courageux. La Région reconnaît l'importance de leur travail.

« L'art du jardin, comme la vie, reste éphémère, sujet aux intempéries, aux changements climatiques, et parfois à la destruction de la guerre ». Gilbert Fillinger



L'École est finie... chantait Sheila en 1963.
L'École est fermée... en 2024

Un peu d'histoire

En 1835, la commune possédait déjà une école mixte. Dès 1858, l'école des filles fut établie dans une maison louée, dans l'actuelle rue du Maréchal-Foch. En 1870, il semble que la commune ait procédé à son agrandissement. La création d'une classe enfantine fut mise à l'étude. Elle fut longtemps installée dans la mairie, relativement éloignée de celle des filles à laquelle elle était annexée. Quant à cette dernière, la classe se faisait dans une salle basse de plafond, construite sur un terrain humide. La volonté de reconstruire une école convenable avec deux classes et logement se faisait pressante.

En 1929, le Conseil Municipal décida la construction d'une école de filles à l'extrémité du village, avec logement pour les instituteurs et institutrices. Le projet a été dressé le **9 décembre 1929** par un architecte et approuvé le 1^{er} février 1932 par le préfet. L'ancienne école située rue du Maréchal-Foch fut louée à un particulier dès 1933 et fut vendue à ce particulier en 1960.

La nouvelle école est composée d'un corps central flanqué de deux corps latéraux. Le bâtiment, au toit en ardoise, est en briques ordinaires cuites au four continu du Vimeu et briques calibrées de Roye. Le décor, discret, se concentre essentiellement à la corniche : il est composé d'une bande horizontale débordante en pierre à motifs circulaires. La corniche a reçu l'inscription : « école des filles ». Deux bandeaux en briques blanches soulignent le sommet et la base des fenêtres. La cour est close d'un muret en brique et solin en ciment surmonté d'une claire-voie également en ciment. Un jardin potager occupait la partie sud de la propriété.

Cette école fut inaugurée le 5 novembre 1933.

En 1959, le Conseil Municipal décide de lui donner le nom de **Violette Szabo**, résistante qui y fut scolarisée. Le **2 juin 2023**, sa fille Tania résidant au Pays de Galles est venue découvrir l'école et partager un grand moment d'émotion avec les écoliers.

Évoquons de vieux souvenirs

Madame Vaillant et sa sœur Mme Jacquin, Mme Hette, Mme Godefroy, Mme Delohen, Mme Abraham, Mme Martelle, Mme Grenu, Mme Caron, Mme Hugot, Mme Duvauchelle, Melle Fréville... et beaucoup d'autres enseignantes et enseignants ont appris à lire, compter, conjuguer... aux enfants du village.

Le préau était aussi une salle de spectacles avec les danses des enfants, des pièces de théâtre jouées par des adultes (oui, oui, beaucoup d'entre nous s'en souviendront en lisant ces lignes)... des bals costumés. Que de rencontres et de partage dans ce lieu vide aujourd'hui !

Le **7 juin 2024**, les derniers élèves et leur directrice se sont rendus aux archives départementales de la Somme, à Amiens, pour déposer les registres recensant les inscrits depuis les années 70. Geste symbolique pour conserver la mémoire de l'école Violette Szabo. Les classes sont muettes, les tableaux s'ennuient, les chaises sont vides, plus de cahiers, plus de jeux, plus de rires, plus de cris de joie des enfants. Caroline et Perrine ont fermé définitivement la porte. Pourtant, elle n'a pas trop vieilli notre école même si quelques rides apparaissent ça et là.

Elle reste à jamais dans le cœur de ceux qu'elle a fait grandir. Nous ne gardons de notre jeunesse que les plus beaux souvenirs.

Compte de gestion et compte administratif 2023 - Budget Communal

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	514 492,28 €	633 427,40 €	118 935,12 €
Investissement	319 879,12 €	227 053,41 €	- 92 825,71 €

	Résultat de clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Restes à réaliser	Résultat de clôture
Investissement	- 97 468,97 €	0,00 €	- 92 825,71 €	- 21 221,50 €	- 190 294,68 €
Fonctionnement	644 831,99 €	97 468,97 €	118 935,12 €	0,00 €	666 298,14 €
Total	547 363,02 €	97 468,97 €	26 109,41 €	- 21 221,50 €	476 003,46 €

Soit un excédent global de clôture de 476 003,46 €

Budget primitif 2024 – Commune

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses / recettes à 1 033 556,96 €

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chap.	Libellé	Propositions	Chap.	Libellé	Propositions
011	Charges à caractère général	391 686,46 €	002	Excédent N-1	454 781,96 €
012	Charges du personnel	239 600,00 €	013	Atténuation des charges	13 000,00 €
014	Atténuations de produits	66 922,00 €	042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00 €
023	Virement à la section investissement	137 892,50 €	70	Produits de services, du domaine	75 370,00 €
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	7 216,00 €	73/731	Impôts et taxes	293 276,00 €
65	Autres charges de gestion courante	183 405,00 €	74	Dotations et participations	176 229,00 €
66	Charges financières	5 835,00 €	75	Autres produits de gestion	18 800,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	77	Produits exceptionnels	2 100,00 €
68	Dotation pour provisions	0,00 €	78	Reprises sur amortissements	0,00 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses / recettes à 564 501,18 €

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chap.	Libellé	Propositions	Chap.	Libellé	Propositions
20	Subventions équipements	28 444,00 €	10	Libellé	16 400,00 €
21	Immobilisations corporelles	151 310,00 €	13	Subventions d'investissement	191 476,50 €
23	immobilisations en cours	155 000,00 €	1068	Excédents de fonds capitalisés	211 516,18 €
16	Emprunts	18 231,00 €	021	Virement de la section fonctionnement	137 892,50 €
001	Déficit N-1	211 516,18 €	040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	7 216,00 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	041	Opérations patrimoniales	0,00 €

Détail des programmes d'investissement 2024

Cabinet médical aménagement (RAR)	155 000,00 €	Reprise concession et ossuaire (RAR)	6 040,00 €
Matériel outillage voirie	3 500,00 €	Église piliers	4 110,00 €
Socle statue (RAR)	18 660,00 €	Matériel informatique	3 000,00 €
Travaux voirie chemin des Valois	144 444,00 €		
Total programme investissement			334 754,00 €

Les naissances

Ils / elles ont poussé leur 1^{er} cri



Le 12 février : Line Padot
Le 18 mars : Maëlle Hautbout
Le 15 août : Jade Gamard
Le 9 octobre : Victorien Oubron

Les décès

Ils nous ont quittés cette année.

Nous présentons à leur famille nos plus sincères condoléances.

Monsieur Patrick Magnier,
le 22 février
Monsieur Gilles Boulmont,
le 10 avril
Monsieur André Loisel,
le 24 septembre
Madame Odette Dercourt-Lefevre,
le 27 septembre
Monsieur Marc De Valicourt-Thezy,
le 19 octobre



Les mariages

Nous avons eu le plaisir de les entendre se dire
« OUI » à la mairie :

Le 6 juillet
Christine Sinoquet et
Emmanuel Mazet

Johanna Garde et
Blandine Deloison

Le 9 novembre
Aurélie Galiani et
Tony Janowski

4.

État civil 2024



*L'équipe municipale
vous adresse
ses meilleurs vœux
pour l'année 2025*



5.

Calendrier des fêtes et cérémonies 2025

MAIRIE
DE NOYELLES SUR MER
EXPOSITION
ALAIN BIZET
LA BAIE
ET LE
FLAMBOYANT
17 au 18 AOÛT
24 au 25 2024
PEINTURES RÉCENTES

Mairie de Noyelles-sur-mer
70, rue du Général de Gaulle
80660 Noyelles-sur-mer
www.mairie-de-noyelles-sur-mer.fr

Entrée libre
De 10 h 00 à 18 h 00
Salle de la mairie



Cette année, la mairie a accueilli dans ses locaux un artiste né à Abbeville et résidant à Noyelles. Une première qui donnera peut-être l'envie à d'autres de faire connaître leurs réalisations.

Lancez-vous !!!!



Samedi 4 janvier
18 heures
Vœux du maire



Samedi 1^{er} février
Soirée dansante « La Roselière »
Camping de la Roselière



Samedi 15 mars
Loto
Salle communale

Samedi 22 mars
Soirée carnaval
organisée par l'association « Tous ensemble »



Vendredi 28 mars
**Conférence sur l'histoire de la serrurerie
de la Picardie Maritime par Jean-Mary Thomas**
organisée par l'association « Au fil du temps »



Dimanche 20 avril
Brocante
de Sailly-Bray



Lundi 21 avril
Chasse aux œufs
au stade



Samedi 26 avril
Repas des aînés au camping de la Roselière



Jeudi 1^{er} mai
Marche
avec un pique-nique, organisée par « Tous ensemble »



Jeudi 8 mai
Cérémonie de la victoire 1945



Samedi 7 juin
Vélo maritime.



Samedi 21 juin
Fête de la musique.



Lundi 14 juillet
Marche gourmande
organisée par « Tous ensemble »



16/17/18 août
Fête locale
organisée par « Tous ensemble »



Dimanche 24 août
Brocante organisée par les associations
du « réveil noyellois » et « Loisirs et culture »



Samedi 20 et dimanche 21 septembre
Journées du patrimoine
organisées par l'association « Au fil du temps »



9/10/11 novembre
Conférence être femme en 1914-1918
organisée par l'association « Au fil du temps »



Mardi 11 novembre
Cérémonie de l'armistice.



Samedi 22 novembre
Soirée beaujolais
organisée par l'association « Tous ensemble »

Vendredi 5 décembre
Cérémonie des anciens combattants CATAM.

Samedi 13 décembre
Concert de Noël organisé par « Au fil du temps »

Samedi 20 décembre
Arbre de Noël de la commune